

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE



PROVES – VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI
 AU SBHG
 45, RUE PAULE RAYMONDIS
 A TOULOUSE**

LE LUNDI 2 AVRIL 2025 A 17 HEURES 30

.....

Sous la présidence de Monsieur Pierre LATTARD

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués : M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Frédéric LEMAGNER et Mme Nicole VAYROU (BALMA), M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET (CASTELGINEST), M. Philippe JAUREGUIBER (DREMIL LAFAGE), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Franck CHATELAIN (QUINT FONSEGRIVES), MM. Laurent FOREST et Pierre LATTARD (SICOVAL), M. Geoffroy DE LA PANOUSE et Mme Michèle TOUZELET (CC TERRES DU LAURAGAIS), MM. Didier AVERSENG et Patrick PLIQUE (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT (CC FRONTONNAIS), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSAN), M. Bertrand GELI (CC AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Jean-Claude PINEL (CC SOR AGOUT) et M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

A donné pouvoir : M. Gibert HEBRARD (TERRES VDU LAURAGAIS) à Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX BELLEVUE)

Était absent excusé : Mme Annette LAIGNEAU (TOULOUSE), Fabrice BAUDEAU (SICOVAL), M. Denis BRUN (CC FRONTONNAIS) et Daniel THOMAS (AUCAMVILLE).

Assistaient également à la réunion :

Mme Anne GALIVEL et MM. Jérémie COMET, Philippe LAPERCHE, Sylvain MACE, Matthieu MAURICE et Alexandre TARRIDE (SBHG)

Pierre LATTARD, après avoir constaté l'atteinte du quorum, ouvre la réunion en rappelant l'ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 19 février 2025,
- Approbation du Compte de Gestion 2024,
- Adoption du Compte Administratif 2024 — Affectation du résultat de la section de fonctionnement,
- Vote du Budget Primitif 2025,
- Point sur les études et travaux,
- Point sur la mise en œuvre du SAGE Hers-Mort Girou,
- Questions diverses,

1. Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 17 février 2025

Adoption à l'Unanimité

2. Approbation du compte de gestion 2024 :

Le Compte de Gestion concorde rigoureusement avec notre Compte Administratif et présente, comme ce dernier, un excédent global de 143 609.78 euros se décomposant de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	2 117 031.85 euros
- Recettes	2 464 977.00 euros
- d'où un excédent de fonctionnement de ...	347 945.15 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	586 478.43 euros
- Recettes	382 143.06 euros
- d'où un déficit d'investissement de ...	204 335.37 euros

Adoption à l'Unanimité

3. Adoption du compte administratif 2023 – Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Pierre LATTARD, Président, présente le Compte Administratif 2024 qui fait ressortir un excédent global de 143 609.78 euros se décomposant de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	2 117 031.85 euros
- Recettes	2 464 977.00 euros
- d'où un excédent de fonctionnement de ...	347 945.15 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	586 478.43 euros
- Recettes	382 143.06 euros
- d'où un déficit d'investissement de ...	204 335.37 euros

Adoption à l'Unanimité

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement, apparaissant au Compte Administratif 2023, soit **347 945.15 €**, en excédent de fonctionnement capitalisé au compte 1068 de la section d'investissement pour un montant de **338 227.59 €**, afin de couvrir le besoin de financement de l'exercice, le solde soit **9 717.56 €** étant porté en report de la section de fonctionnement.

Adoption à l'Unanimité

4. Vote du Budget Primitif 2025 :

Pierre LATTARD présente le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de **2 104 183.54 euros** et en section d'investissement à la somme de **1 088 821.92 euros**.

Adoption à l'Unanimité

5. Point sur les études et travaux, point sur l'animation du SAGE Hers-Mort Girou :

Les techniciens procèdent au moyen d'un diaporama à la présentation des actions menées sur le territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.

Le Président,
Syndicat du Bassin
Hers Girou
Siège Social : 45, rue Paule Raymondis
31200 TOULOUSE


